

ANNEXE 18 Bis

Enseignant sur dispositif de scolarisation enfants de moins de 3 ans

DISPOSITIF

Dans le cadre de la loi de refondation qui vise la réussite de tous les élèves, des dispositifs accueillant des enfants de moins de 3 ans sont créés dans les secteurs de l'éducation prioritaire.

POSTE

Enseignant de la classe de moins de 3 ans de l'école maternelle.

Compte tenu des contraintes spécifiques, l'exercice sur ce type de poste est incompatible avec l'attribution d'un temps partiel. Les enseignants sur dispositif de scolarisation enfants de moins de 3 ans obtenant un temps partiel seront réaffectés à titre provisoire sur tout type de poste prioritairement dans la circonscription pour la durée du temps partiel obtenu.

CADRE GÉNÉRAL DE LA FONCTION

L'enseignant de classe d'enfants de moins de 3 ans fait partie intégrante de l'équipe pédagogique qui conçoit le projet d'accueil et de scolarisation. Son action pédagogique vise à accueillir en tout premier lieu de jeunes élèves et leurs familles.

A partir du projet élaboré pour la classe en conformité avec les orientations nationales, il organise et met en œuvre des modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants qui favorisent l'adaptation à l'école et la construction des apprentissages, en particulier langagiers, sociaux et moteurs.

Il veille à identifier finement les besoins spécifiques de chacun de ses jeunes élèves pour adapter les réponses pédagogiques et didactiques, pour aménager le temps et les espaces afin de permettre une scolarisation réussie.

Son action pédagogique est centrée avant tout sur l'acquisition du langage oral, en accordant toute sa place au jeu et à la manipulation des objets. L'éducation sensorielle, les activités physiques et la motricité fine, la rencontre avec le langage écrit et les expériences sensibles constituent le cœur des activités de la classe.

L'action de l'enseignant de toute petite section doit être pensée en articulation étroite avec l'ATSEM et les enseignants de l'école.

La mise en œuvre d'une classe de moins de 3 ans nécessite une réflexion et une action concertées au sein de l'équipe pédagogique dans le cadre des heures institutionnelles dédiées aux conseils des maîtres et de cycle.

MISSIONS

- Accompagner les enfants et leurs familles avant la rentrée scolaire et tout au long de l'année
- Mettre en place une rentrée ajustée
- Créer un cadre adapté aux besoins et au rythme de vie des enfants de moins de 3 ans
- Mettre en œuvre une pratique pédagogique souple à partir d'un aménagement de l'espace favorable aux expérimentations, en conformité avec les ressources publiées sur le site EDUSCOL
- Accompagner les enfants dans la conquête de l'autonomie et de la propreté
- Favoriser les apprentissages langagiers dans des contextes adaptés aux élèves

COMPÉTENCES REQUISES DU CANDIDAT

- Bonne connaissance de l'école maternelle, de ses pratiques et de ses attentes
- Connaissance des besoins spécifiques des enfants de moins de trois ans
- Capacités relationnelles, qualités d'accueil, d'écoute et d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe, à initier et développer des partenariats
- Volonté de s'engager dans une démarche innovante
- Capacité à rendre compte d'une pratique professionnelle particulière et à la partager
- Une expérience d'enseignement en maternelle est indispensable et/ou de classe de petite section souhaitée.